

pense à venir nous voler ? Est-ce que nous n'avons pas cent fois laissé la maison toute seule ? — Oui , que reprend la femme , mais nous n'y avons pas cent francs dans notre commode. — Qui est-ce qui le sait , bête ? dit le mari. — T'as raison, reprend la femme, » et ils filent. Ma foi , l'occasion me paraît trop belle pour la manquer, il n'y avait aucun danger. J'attends que l'homme et la femme soient un peu loin pour sortir de derrière ma haie ; je regarde à vingt pas de là, je vois une petite maison de paysans, ça devait être la maison aux cent francs, il n'y avait que cette bicoque sur la route ; Auteuil était à cinq cents pas de là... Je me dis : Courage, mon vieux, il n'y a personne, il fait nuit ; s'il n'y a pas de chien de garde (tu sais que j'ai toujours peur des chiens), l'affaire est faite. Par bonheur il n'y avait pas de chien. Pour être plus sûr, je cogne à la porte, rien... ça m'encourage. Les volets du rez-de-chaussée étaient fermés, je passe mon bâton entre eux deux, je les force, j'entre par la fenêtre dans une chambre ; il restait un peu de feu dans la cheminée ; ça m'éclaire ; je vois une commode dont la clef était ôtée ; je prends la pincette, je force les tiroirs, et sous un tas de linge je trouve le magot enveloppé dans un vieux bas de laine ; je ne m'amuse pas à prendre autre chose ; je saute par la fenêtre et je tombe... devine où?... Voilà une chance!...

— Mon Dieu ! dis donc !

— Sur le dos du garde champêtre qui rentrait au village.

— Quel malheur !...

— La lune s'était levée ; il me voit sortir par la fenêtre ; il m'empoigne. C'était un camarade qui en aurait mangé dix comme moi... Trop poltron pour résister, je me résigne. Je tenais encore le bas à la main ; il entend sonner l'argent, il prend tout, le met dans sa gibecière, et me force de le suivre à Auteuil. Nous arrivons chez le maire avec accompagnement de gamins et de gendarmes ; on va attendre les propriétaires chez eux ; à leur retour, ils font leur déclaration... Il n'y avait pas moyen de nier ; j'avoue tout, je signe le procès-verbal, on me met les menottes, et en route...

— Et te voilà en prison encore... pour longtemps peut-être ?

— Écoute, Jeanne, je ne veux pas te tromper, ma fille ; autant te dire cela tout de suite...

— Quoi donc encore ? mon Dieu !...

— Voyons, du courage !...

— Mais parle donc !

— Eh bien ! il n'y a plus de prison...

— Comment cela ?

— A cause de la récidive, de l'effraction et de

l'escalade de nuit, dans une maison habitée... l'avocat me l'a dit : c'est un compte fait comme des petits pâtés... j'en aurai pour quinze ou vingt ans de bagne et l'exposition par-dessus le marché.

— Aux galères ! mais toi si faible, tu y mourras ! s'écria la malheureuse femme en éclatant en sanglots.

— Et si je m'étais enrôlé dans les blanc-de-cérusiers ?

— Mais les galères, mon Dieu ! les galères !

— C'est la prison au grand air, avec une casaque rouge au lieu d'une brune ; et puis j'ai toujours été curieux de voir la mer... Quel badaud de Parisien je fais... hein ?

— Mais l'exposition... malheureux !... Être là exposé au mépris de tout le monde... Oh ! mon Dieu ! mon Dieu ! mon pauvre frère !...



Et l'infortunée se reprit à pleurer.

« Voyons, voyons, Jeanne... sois donc raisonnable... c'est un mauvais quart d'heure à passer... et encore je crois qu'on est assis... Et puis, est-ce que je ne suis pas habitué à voir la foule ? Quand je faisais mes tours de gobelets, j'avais toujours un

tas de monde autour de moi ; je me figurerai que j'escamote, et si ça me fait trop d'effet, je fermerai les yeux ; ce sera absolument comme si on ne me voyait pas. »

En parlant avec autant de cynisme, ce malheureux voulait moins faire acte d'une criminelle insensibilité que consoler et rassurer sa sœur par cette apparence d'indifférence.

Pour un homme habitué aux mœurs des prisons, et chez lequel toute honte est nécessairement morte, le bagne n'est, en effet, qu'un changement de condition, un *changement de casaque*, comme Pique-Vinaigre le disait avec une effrayante vérité.

Beaucoup de détenus des prisons centrales, préférant même le bagne, à cause de la vie bruyante, animée qu'on y mène, commettent souvent des tentatives de meurtre pour être envoyés à Brest ou à Toulon.

Cela se conçoit : avant d'entrer au bagne, ils avaient presque autant de labeurs, selon leur profession.

La condition des plus honnêtes ouvriers des ports n'est pas moins rude que celle des forçats. Ils entrent aux ateliers et en sortent aux mêmes heures ; enfin les grabats où ils reposent leurs membres brisés de fatigue ne sont souvent pas meilleurs que ceux de la chiourme.

Ils sont libres, dira-t-on.

Oui, libres... un jour... le dimanche, et ce jour est aussi un jour de repos pour les forçats.

Mais ils n'ont pas la honte, la flétrissure ?

Et qu'est-ce que la honte, que la flétrissure pour ces misérables qui, chaque jour, se bronzent l'âme dans cette fournaise infernale, qui prennent tous les grades d'infamie dans cette école mutuelle de perdition où les plus criminels sont les plus considérés ?

Telles sont donc les conséquences du système de pénalité actuelle.

L'incarcération est très-recherchée.

Le bagne... souvent demandé...

« Vingt ans de galères, mon Dieu ! mon Dieu ! répétait la pauvre sœur de Pique-Vinaigre.

— Mais rassure-toi donc, Jeanne ; on ne m'en donnera que pour mon argent ; je suis trop faible pour qu'on me mette aux travaux de force... S'il n'y a pas de fabrique de trompettes et de sabres de bois, comme à Melun, on me mettra au travail doux, on m'emploiera à l'infirmerie ; je ne suis pas récalcitrant, je suis bon enfant, je contrai des histoires comme j'en conte ici, je me ferai adorer de mes chefs, estimer de mes camarades, et je t'enverrai des noix

de coco gravées et des boîtes de paille pour mes neveux et pour mes nièces ; enfin le vin est tiré, il faut le boire.

— Si tu m'avais seulement écrit que tu venais à Paris, j'aurais tâché de te cacher et de t'héberger en attendant que tu aies trouvé de l'ouvrage.

— Pardieu ! je comptais bien aller chez toi, mais j'aimais mieux y arriver les mains pleines ; car, d'ailleurs, à ta mise je vois que tu ne roules pas non plus carrosse. Ah ça ! et tes enfants ? et ton mari ?

— Ne me parle pas de lui.

— Toujours bambocheur, c'est dommage ! Bon ouvrier tout de même.

— Il me fait bien du mal... va... j'avais assez de mes autres peines sans avoir encore celle que tu me fais...

— Comment ? ton mari...

— Depuis trois ans il m'a quittée, après avoir vendu tout notre ménage, me laissant avec mes enfants sans rien, avec ma paillasse pour tout mobilier.

— Tu ne m'avais pas dit cela !

— A quoi bon ?... ça t'aurait chagriné.

— Pauvre Jeanne ! Et comment as-tu fait, toute seule avec trois enfants ?

— Dame ! j'ai eu beaucoup de mal ; je travaillais à ma tâche comme frangeuse, tant que je pouvais : les voisines m'aidaient un peu, gardaient mes enfants pendant que j'étais sortie ; et puis moi, qui n'ai pas toujours la chance, j'ai eu du bonheur une fois dans ma vie, mais ça ne m'a pas profité, à cause de mon mari...

— Pourquoi donc cela ?

— Mon passementier avait parlé de ma peine à une de ses pratiques, lui apprenant comment mon mari m'avait laissée sans rien, après avoir vendu notre ménage, et que malgré ça je travaillais de toutes mes forces pour élever mes enfants ; un jour, en rentrant, qu'est-ce que je trouve ? mon ménage remonté à neuf, un bon lit, des meubles, du linge ; c'était une charité de la pratique de mon passementier.

— Brave pratique !... Pauvre sœur !... Pourquoi diable aussi ne m'as-tu pas écrit pour m'apprendre ta gêne ? Au lieu de dépenser ma masse, je t'aurais envoyé de l'argent !

— Moi, libre, te demander à toi, prisonnier...

— Justement ; j'étais nourri, chauffé, logé aux frais du gouvernement ; ce que je gagnais était tout bénéfice : sachant le beau-frère bon ouvrier et toi bonne ouvrière ménagère, j'étais tranquille, et j'ai fricassé ma masse, les yeux fermés et la bouche ouverte.

— Mon mari était bon ouvrier, c'est vrai, mais il

s'est dérangé ; enfin , grâce à ce secours inattendu , j'ai repris bon courage , ma fille aînée commençait à gagner quelque chose ; nous étions heureux , sans le chagrin de te savoir à Melun. L'ouvrage allait , mes enfants étaient proprement habillés , ils ne manquaient à peu près de rien , ça me donnait un cœur... un cœur !... enfin j'étais même parvenue à mettre trente-cinq francs de côté , lorsque tout à coup mon mari revient. Je ne l'avais pas vu depuis un an ; me trouvant bien emménagée , bien nippée , il n'en fait ni une ni deux , il me prend mon argent , s'installe chez nous sans travailler , se grise tous les jours , et me bat quand je me plains.



— Le gueux !

— Ce n'est pas tout , il avait logé dans un cabinet de notre logement une mauvaise femme avec laquelle il vivait ; il fallait encore souffrir cela pour la seconde fois. Il recommença à vendre petit à petit les meubles que j'avais. Prévoyant ce qui allait m'arriver , je vais chez un avocat qui demeurait dans la maison lui demander ce qu'il faut faire pour em-

pêcher mon mari de me mettre encore sur la paille , moi et mes enfants.

— C'était bien simple , il fallait fourrer ton mari à la porte.

— Oui , mais je n'en avais pas le droit. L'avocat me dit que mon mari pouvait disposer de tout comme chef de la communauté , et s'installer à la maison sans rien faire ; que c'était un malheur , mais qu'il fallait m'y soumettre ; que la circonstance de sa maîtresse , qui vivait sous notre toit , me donnait le droit de demander la séparation de corps et de biens , comme on appelle cela... D'autant plus que j'avais des témoins que mon mari m'avait battue , que je pouvais plaider contre lui , mais que cela me coûterait au moins quatre ou cinq cents francs pour obtenir ma séparation. Tu juges ? c'est presque tout ce que je peux gagner en une année ! où trouver une pareille somme à emprunter ?... Et puis ce n'est pas le tout d'emprunter... il faut rendre... Et cinq cents francs... tout d'un coup... c'est une fortune.

— Il y a pourtant un moyen bien simple d'amasser cinq cents francs , dit Pique-Vinaigre avec amertume , c'est de mettre son estomac *au croc* pendant un an... de vivre de l'air du temps et de travailler tout de même... C'est étonnant que l'avocat ne t'ait pas donné ce conseil-là...

— Tu plaisantes toujours...

— Oh ! cette fois , non !... s'écria Pique-Vinaigre avec indignation ; car enfin c'est une infamie ça... que la loi soit trop chère pour les pauvres gens. Car te voilà , toi , brave et digne mère de famille , travaillant de toutes tes forces pour élever honnêtement tes enfants... Ton mari est un mauvais sujet fieffé , il te bat , te gruge , te pille , dépense au cabaret l'argent que tu gagnes : tu t'adresses à la justice... pour qu'elle te protège et que tu puisses mettre à l'abri des griffes de ce fainéant ton pain et celui de tes enfants... Les gens de loi te disent : Oui , vous avez raison , votre mari est un mauvais drôle , on vous fera justice... mais cette justice-là vous coûtera cinq cents francs. Cinq cents francs !... ce qu'il te faut pour vivre , toi et ta famille , presque pendant un an !... Tiens , vois-tu , Jeanne , tout ça prouve , comme dit le proverbe , qu'il n'y a que deux espèces de gens : ceux qui sont pendus et ceux qui méritent de l'être. »

Rigolette , seule et pensive , n'ayant aucun interlocuteur à écouter , n'avait pas perdu un mot des confidences de cette pauvre femme , au malheur de laquelle elle sympathisait vivement. Elle se promit de raconter cette infortune à Rodolphe dès qu'elle le reverrait , ne doutant pas qu'il ne la secourût.

CXXII. — COMPARAISON.



IGOLETTE, vivement intéressée au triste sort de la sœur de *Pique-Vinaigre*, ne la quittait pas des yeux, et allait tâcher de s'approcher un peu d'elle, lorsque malheureusement un nouveau visiteur, entrant dans le parloir, demanda un détenu, qu'on alla chercher, et s'assit sur le banc, entre Jeanne et la grisette.

Celle-ci, à la vue de cet homme, ne put retenir un geste de surprise, presque de crainte...

Elle reconnaissait en lui l'un des deux recors qui étaient venus arrêter Morel, mettant ainsi à exécution la contrainte par corps obtenue contre le lapidaire par Jacques Ferrand.

Cette circonstance, rappelant à Rigolette l'opiniâtre persécuteur de Germain, redoubla sa tristesse, dont elle avait été un peu distraite par les touchantes et pénibles confidences de la sœur de *Pique-Vinaigre*.

S'éloignant autant qu'elle le put de son nouveau voisin, la grisette s'appuya au mur et retomba dans ses affligeantes pensées.

« Tiens, Jeanne, reprit *Pique-Vinaigre*, dont la figure joviale et railleuse s'était subitement assombrie, je ne suis ni fort ni brave ; mais si je m'étais trouvé là, pendant que ton mari te faisait ainsi la misère, ça ne se serait pas passé gentiment entre lui et moi... Mais aussi tu étais par trop bonne enfant, toi...

— Que voulais-tu que je fisse?... J'ai bien été forcée de souffrir ce que je ne pouvais pas empêcher ! Tant qu'il y a eu chez nous quelque chose à vendre, mon mari l'a vendu pour aller au cabaret avec sa maîtresse, tout, jusqu'à la robe du dimanche de ma petite fille.

— Mais l'argent de tes journées, pourquoi le lui donnais-tu?... pourquoi ne le cachais-tu pas ?

— Je le cachais, mais il me battait tant... que j'étais bien obligée de le lui donner... C'était moins à cause des coups que je lui cétais... que parce que je me disais : A la fin il n'a qu'à me blesser assez grièvement... pour que je sois hors d'état de travailler de

longtemps. Qu'il me casse un bras, je suppose, alors qu'est-ce que je deviendrai ?... qui soignera, qui nourrira mes enfants ? Si je suis forcée d'aller à l'hospice, il faudra donc qu'ils meurent de faim pendant ce temps-là... Aussi tu conçois, mon frère : j'aimais encore mieux donner mon argent à mon mari, afin de n'être pas battue, blessée... et de rester *bonne à travailler*...

— Pauvre femme, va !... on parle de martyrs, c'est toi qui l'as été martyre !...

— Et pourtant je n'ai jamais fait de mal à personne, je ne demandais qu'à travailler, qu'à soigner mon mari et mes enfants ; mais que veux-tu ? il y a des heureux et des malheureux, comme il y a des bons et des méchants.

— Oui, et c'est étonnant comme les bons sont heureux !... Mais enfin en es-tu tout à fait débarrassée de ton gueux de mari ?

— Je l'espère, car il ne m'a quittée qu'après avoir vendu jusqu'à mon bois de lit et le berceau de mes deux petits enfants... Mais quand je pense qu'il voulait bien pis encore...

— Quoi donc ?

— Quand je dis lui, c'était plutôt cette vilaine femme qui le poussait ; c'est pour ça que je l'en parle. Enfin un jour il m'a dit : « Quand dans un ménage il y a une jolie fille de quinze ans comme la nôtre, on est des bêtes de ne pas profiter de sa beauté. »

— Ah bon ! je comprends... après avoir vendu les nippes, il veut vendre les corps !...

— Quand il a dit cela, vois-tu, Fortuné, mon sang n'a fait qu'un tour, et, il faut être juste, je l'ai fait rougir de honte par mes reproches, et comme sa mauvaise femme voulait se mêler de notre querelle en soutenant que mon mari pouvait faire de sa fille ce qu'il voulait, je l'ai traitée si mal, cette malheureuse, que mon mari m'a battue, et c'est depuis cette scène-là que je ne les ai plus revus.

— Tiens, vois-tu, Jeanne, il y a des gens condamnés à dix ans de prison qui n'en ont pas tant fait que ton mari... au moins ils ne dépouillaient que des étrangers... C'est un fier gueux !...

— Dans le fond, il n'est pourtant pas méchant, vois-tu ; c'est de mauvaises connaissances de cabaret qui l'ont dérangé...

— Oui, il ne ferait pas de mal à un enfant : mais à une grande personne, c'est différent...

— Enfin, que veux-tu ! il faut bien prendre la vie comme le bon Dieu vous l'envoie... Au moins, mon mari parti, je n'avais plus à craindre d'être estropiée par un mauvais coup : je repris courage... Faute d'avoir de quoi racheter un matelas, car avant tout il faut vivre et payer son terme, et à nous deux ma fille aînée, ma pauvre Catherine, à peine nous gagnions quarante sous par jour, mes deux autres enfants étant trop petits pour rien gagner encore... faute d'un matelas, nous couchions sur une paille faite avec de la paille que nous ramassions à la porte d'un emballer de notre rue.

— Et j'ai mangé ma masse !... et j'ai mangé ma masse !...

— Que veux-tu... tu ne pouvais pas savoir ma peine, puisque je ne t'en parlais pas ; enfin nous avons redoublé de travail, nous deux Catherine... Pauvre enfant, si tu savais comme c'est honnête, et laborieux, et bon, toujours les yeux sur les miens pour savoir ce que je désire qu'elle fasse ; jamais une plainte, et pourtant... elle en a déjà vu de cette misère... quoiqu'elle n'ait que quinze ans !... Ah ! ça console de bien des choses, vois-tu, Fortuné, d'avoir une enfant pareille, dit Jeanne en essayant ses yeux.

— C'est tout ton portrait... à ce que je vois ; il faut bien que tu aies cette consolation-là, au moins...

— Je t'assure, va, que c'est plus pour elle que je me chagrine que pour moi ; car il n'y a pas à dire, vois-tu, depuis deux mois elle ne s'est pas arrêtée de travailler un moment ; une fois par semaine elle sort pour aller savonner aux bateaux du Pont-au-Change, à trois sous l'heure, le peu de linge que mon mari nous a laissé : tout le reste du temps, à l'attache comme un pauvre chien... Vrai, le malheur lui est venu trop tôt ; je sais bien qu'il faut toujours qu'il vienne, mais au moins il y en a qui ont une ou deux années de tranquillité. Ce qui me fait aussi beaucoup de chagrin dans tout ça, vois-tu, Fortuné, c'est de ne pouvoir t'aider en presque rien... Pourtant, je tâcherai...

— Ah ça ! est-ce que tu crois que j'accepterais ? Au contraire, je demandais un sou par paire d'oreilles pour leur raconter mes fariboles, j'en demanderai deux, ou ils se passeront des contes de Pique-Vinaigre... et ça t'aidera un peu dans ton ménage... Mais, j'y pense, pourquoi ne pas te mettre en garni ? Comme ça ton mari ne pourrait rien vendre.

— En garni ? Mais penses-y donc, nous sommes quatre, on nous demanderait au moins vingt sous par jour : qu'est-ce qu'il nous resterait pour vivre ? Tan-

dis que notre chambre ne nous coûte que cinquante francs par an.

— Allons, c'est juste, ma fille, dit Pique-Vinaigre avec une ironie amère, travaille, éreinte-toi pour refaire un peu ton ménage ; dès que tu auras encore gagné quelque chose, ton mari te le pillera de nouveau... et un beau jour il vendra ta fille comme il a vendu tes nippes.

— Oh ! pour ça, par exemple, il me tuerait plutôt... Ma pauvre Catherine !...

— Il ne te tuera pas, et il vendra ta pauvre Catherine... Il est ton mari, n'est-ce pas ? *Il est le chef de la communauté*, comme t'a dit l'avocat, tant que vous ne serez pas séparés par la loi ; et comme tu n'as pas cinq cents francs à donner pour ça, il faut te résigner, ton mari a le droit d'emmener sa fille de chez toi, et où il veut... Une fois que lui et sa maîtresse s'acharneront à perdre cette pauvre enfant, est-ce qu'il ne faudra pas qu'elle y passe ?...

— Mon Dieu !... mon Dieu !... Mais si cette infamie était possible... il n'y aurait donc pas de justice ?...

— La justice ! dit Pique-Vinaigre avec un éclat de rire sardonique, c'est comme la viande... c'est trop cher pour que les pauvres en mangent... Seulement, entendons-nous, s'il s'agit de les envoyer à Melun, de les mettre au carcan ou de les jeter aux galères, c'est une autre affaire... on leur donne cette justice-là *gratis*... Si on leur coupe le cou... c'est encore *gratis*... toujours *gratis*... Prrrrrrenez vos billets, ajouta Pique-Vinaigre avec son accent de bateleur ; ce n'est pas dix sous, deux sous, un sou, un centime que ça vous coûtera... Non, messieurs ; ça vous coûtera la bagatelle de... rien du tout... c'est à la portée de tout le monde, *on ne fournit que sa tête*... la coupure et la frisure sont aux frais du gouvernement... Voilà la justice *gratis*... Mais la justice qui empêcherait une honnête mère de famille d'être battue et dépouillée par un gueux de mari qui veut et peut faire argent de sa fille... cette justice-là coûte *cinq cents francs*... et il faudra t'en passer, ma pauvre Jeanne...

— Tiens... Fortuné dit la malheureuse mère en fondant en larmes, tu me mets la mort dans l'âme...

— C'est qu'aussi je l'ai... la mort dans l'âme, en pensant à ton sort... à celui de ta famille... et en reconnaissant que je n'y peux rien... J'ai l'air de toujours rire... Mais ne t'y trompe pas, j'ai deux sortes de gaietés, vois-tu, Jeanne, ma gaieté gaie et ma gaieté triste... Je n'ai ni la force ni le courage d'être méchant, colère ou haineux comme les autres, ça s'en va toujours chez moi en paroles plus ou moins farces. Ma poltronnerie et ma faiblesse de

corps m'ont empêché de devenir pis que je suis... Il a fallu l'occasion de cette bicoque isolée, où il n'y avait pas un chat... et surtout pas un chien, pour me pousser à voler... Il a fallu encore que par hasard il ait fait un clair de lune superbe ; car la nuit, et seul, j'ai une peur de tous les diables !...

— C'est ce qui me fait toujours te dire, mon pauvre Fortuné, que tu es meilleur que tu ne crois... Aussi j'espère que les juges auront pitié de toi.

— Pitié de moi ? un libéré récidiviste ? compte là-dessus ! Après ça, je ne leur en veux pas : être ici, là ou ailleurs, ça m'est égal ; et puis tu as raison, je ne suis pas méchant... et ceux qui le sont, je les lais à ma manière, en me moquant d'eux ; faut croire qu'à force de conter les histoires où, pour plaire à mes auditeurs, je fais toujours en sorte que ceux qui tourmentent les autres par pure cruauté reçoivent à la fin des râclées indignes... je me serai habitué à sentir comme je raconte.

— Ils aiment des histoires pareilles, ces gens avec qui tu es... mon pauvre frère ? Je n'aurais pas cru cela.

— Minute !... Si je leur contais des récits où un gaillard qui vole ou qui tue pour voler est roué à la fin, ils ne me laisseraient pas finir ; mais s'il s'agit ou d'une femme ou d'un enfant, ou, par exemple, d'un pauvre diable comme moi qu'on jetterait par terre en soufflant dessus, et qu'il soit poursuivi à outrance par une *barbe noire* qui le persécute seulement pour le plaisir de le persécuter, POUR L'HONNEUR, comme on dit, oh ! alors ils trépiguent de joie quand à la fin du conte la *barbe noire* reçoit sa paye... Tiens, j'ai surtout une histoire intitulée : GRINGALET ET COUPE-EN-DEUX, qui faisait les délices de la centrale de Melun, et que je n'ai pas encore racontée ici. Je l'ai promise pour ce soir ; mais faudra qu'ils mettent crânement à ma tirelire, et tu en profiteras... Sans compter que je l'écrirai pour tes enfants... GRINGALET ET COUPE-EN-DEUX, ça les amusera ; des religieuses liraient cette histoire-là, ainsi sois tranquille.

— Enfin, mon pauvre Fortuné, ce qui me console un peu, c'est de voir que tu n'es pas si malheureux que d'autres, grâce à ton caractère.

— Bien sûr que si j'étais comme un détenu qui est de notre chambrée, je serais malfaisant à moi-même. Pauvre garçon... j'ai bien peur qu'avant la fin de la journée il ne saigne d'un côté ou d'un autre... ça chauffe à rouge pour lui... il y a un mauvais complot monté pour ce soir... à son intention...

— Ah ! mon Dieu ! on veut lui faire du mal ?... Ne te mêle pas de ça, au moins, Fortuné !...

— Pas si bête !... j'attraperais des éclaboussures ; c'est en allant et en venant que j'ai entendu jaboter l'un et l'autre... on parlait de bâillon, pour l'empêcher de crier... et puis... afin d'empêcher qu'on ne voie son exécution... ils veulent faire cercle autour de lui... en ayant l'air d'écouter l'un d'eux... qui sera censé lire tout haut un journal ou autre chose..

— Mais... pourquoi veut-on le maltraiter ainsi ?...

— Comme il est toujours seul, qu'il ne parle à personne, et qu'il a l'air dégoûté des autres, ils s'imaginent que c'est un mouchard, ce qui est très-bête : car, au contraire, il se fauflerait avec tout le monde s'il voulait moucharder. Mais la fin de la chose est qu'il a l'air d'un *monsieur*, et que ça les offusque. C'est le *capitaine* du dortoir, nommé *le Squelette ambulante*, qui est à la tête du complot. Il est comme un vrai désossé après ce pauvre Germain, leur bête noire s'appelle ainsi. Ma foi, qu'ils s'arrangent, cela les regarde, je n'y peux rien. Mais, tu vois, Jeanne, voilà à quoi ça sert d'être triste en prison... tout de suite on vous suspecte ; aussi, je ne l'ai jamais été, moi, suspecté. Ah ça ! ma fille, assez causé, va-t'en voir chez toi si j'y suis, tu prends sur ton temps pour venir ici... moi, je n'ai qu'à bavarder... toi, c'est différent... ainsi, bonsoir. Reviens de temps en temps ; tu sais que j'en serai content.

— Mon frère, encore quelques moments, je t'en prie...

— Non, non, tes enfants t'attendent... Ah ça ! tu ne leur dis pas, j'espère, que leur *nononcle* est pensionnaire ici ?

— Ils te croient aux îles, comme autrefois notre mère... De cette manière, je peux leur parler de toi...

— A la bonne heure... Ah ça ! va-t'en vite, vite.

— Oui, mais écoute, mon pauvre frère : je n'ai pas grand'chose, pourtant je ne te laisserai pas ainsi. Tu dois avoir si froid, pas de bas... et ce mauvais gilet !... Nous t'arrangerons quelques hardes avec Catherine. Dame ! Fortuné... tu penses, ce n'est pas l'envie de bien faire pour toi qui nous manque.

— De quoi ? de quoi ? des hardes ? mais j'en ai plein mes malles... Dès qu'elles vont arriver, j'aurai de quoi m'habiller comme un prince. Allons, ris donc un peu ! Non ? Eh bien ! sérieusement, ma fille, ça n'est pas de refus... en attendant que *Gringalet et Coupe-en-deux* aient rempli ma tirelire. Alors je te rendrai ça... Adieu, ma bonne Jeanne ; la première fois que tu viendras, que je perde mon

nom de Pique-Vinaigre si je ne te fais pas rire. Allons, va-t'en... je t'ai déjà trop retenue.

— Mais, mon frère, écoute donc !...

— Mon brave... eh ! mon brave, cria Pique-Vinaigre au gardien qui était assis à l'autre bout du couloir, j'ai fini ma conversation, je voudrais rentrer... assez causé...

— Ah ! Fortuné, ce n'est pas bien de me renvoyer ainsi, dit Jeanne.

— C'est au contraire très-bien. Allons, adieu, bon courage, et demain matin dis aux enfants que tu as rêvé de leur oncle qui est aux îles et qu'il t'a prié de les embrasser... Adieu.

— Adieu, Fortuné, dit la pauvre femme tout en larmes et en voyant rentrer son frère dans l'intérieur de la prison.

Rigolette, depuis que le recors s'était assis à côté d'elle, n'avait pu entendre la conversation de Pique-Vinaigre et de Jeanne, mais elle n'avait pas quitté celle-ci des yeux, pensant au moyen de savoir l'adresse de cette pauvre femme, afin de pouvoir, selon sa première idée, la recommander à Rodolphe.

Lorsque Jeanne se leva du banc pour quitter le parloir, la grisette s'approcha d'elle en lui disant timidement :

« Madame, tout à l'heure, sans chercher à vous écouter, j'ai entendu que vous étiez frangeuse-passementière ?

— Oui, mademoiselle, répondit Jeanne un peu surprise, mais prévenue en faveur de Rigolette par son air gracieux et sa charmante figure.

— Je suis couturière en robes, reprit la grisette ; maintenant que les franges et les passementeries sont à la mode, j'ai quelquefois des pratiques qui me demandent des garnitures à leur goût ; j'ai pensé qu'il serait peut-être moins cher de m'adresser à vous, qui travaillez en chambre, que de m'adresser à un marchand, et que d'un autre côté je pourrais vous donner plus que ne vous donne votre fabricant.

— C'est vrai, mademoiselle, en prenant de la soie à mon compte, cela me ferait un petit bénéfice... Vous êtes bien bonne de penser à moi... je n'en reviens pas...

— Tenez, madame, je vous parlerai franchement : j'attends la personne que je viens voir ; n'ayant à causer avec personne, tout à l'heure, avant que ce monsieur se soit mis entre nous deux, sans le vouloir, je vous assure, je vous ai entendue parler à votre frère de vos chagrins, de vos enfants ; je me suis dit : Entre pauvres gens on doit s'aider. L'idée m'est venue que je pourrais vous être bonne à quelque chose, puisque vous étiez frangeuse. Si, en

effet, ce que je vous propose vous convient, voici mon adresse, donnez-moi la vôtre, de façon que lorsque j'aurai une petite commande à vous faire, je saurai où vous trouver. »

Et Rigolette donna une de ses adresses à la sœur de Pique-Vinaigre.

Celle-ci, vivement touchée des procédés de la grisette, dit avec effusion :

« Votre figure ne m'avait pas trompée, mademoiselle, et puis, ne prenez pas cela pour de l'orgueil, mais vous avez un faux air de ma fille aînée, ce qui fait qu'en entrant je vous avais regardée par deux fois. Je vous remercie bien ; si vous m'employez, vous serez contente de mon ouvrage, ce sera fait en conscience... Je me nomme Jeanne Duport... je demeure rue de la Barillerie, n° 1.

— N° 1... Ça n'est pas difficile à retenir. Merci, madame.

— C'est à moi de vous remercier, ma chère demoiselle, c'est si bon à vous... d'avoir tout de suite pensé à m'être utile ! Encore une fois, je n'en reviens pas.

— Mais c'est tout simple, madame Duport, dit Rigolette avec un charmant sourire. Puisque j'ai un faux air de votre fille Catherine, ce que vous appelez ma bonne idée ne doit pas vous étonner.

— Êtes-vous gentille... chère demoiselle ! Tenez, grâce à vous, je m'en irai un peu moins triste que je ne croyais, et puis peut-être que nous nous retrouverons ici quelquefois, car vous venez comme moi voir un prisonnier ?

— Oui, madame..., répondit Rigolette en soupirant.

— Alors, à revoir... du moins, je l'espère, mademoiselle... Rigolette, dit Jeanne Duport après avoir jeté les yeux sur l'adresse de la grisette.

— A revoir, madame Duport... Au moins, pensa Rigolette en allant se rasseoir sur son banc, je sais maintenant l'adresse de cette pauvre femme, et bien sûr M. Rodolphe s'intéressera à elle quand il saura combien elle est malheureuse, car il m'a toujours dit : Si vous connaissez quelqu'un de bien à plaindre, adressez-vous à moi... »

Et Rigolette, se remettant à sa place, attendit avec impatience la fin de l'entretien de son voisin, afin de pouvoir faire demander Germain.

.....

Maintenant, quelques mots sur la scène précédente.

Malheureusement, il faut l'avouer, l'indignation du misérable frère de Jeanne Duport avait été légitime...

Oui... en disant que la loi était *trop chère* pour les pauvres, il disait vrai.

Plaider devant les tribunaux civils entraîne des

frais énormes et inaccessibles aux artisans, qui vivent à grand'peine d'un salaire insuffisant.

Qu'une mère ou qu'un père de famille apparte-



nant à cette classe toujours sacrifiée, veuille en effet obtenir une séparation de corps ; qu'ils aient, pour l'obtenir, tous les droits possibles...

L'obtiendront-ils ?

Non.

Car il n'y a pas un ouvrier en état de dépenser de quatre à cinq cents francs pour les onéreuses formalités d'un tel jugement.

Pourtant le pauvre n'a d'autre vie que la vie domestique ; la bonne ou mauvaise conduite d'un chef de famille d'artisans n'est pas seulement une question de moralité, c'est une question de PAIN...

Le sort d'une femme du peuple, tel que nous venons d'essayer de le peindre, mérite-t-il donc moins d'intérêt, moins de protection que celui d'une femme riche qui souffre des désordres ou des infidélités de son mari ?

Rien de plus digne de pitié, sans doute, que les douleurs de l'âme.

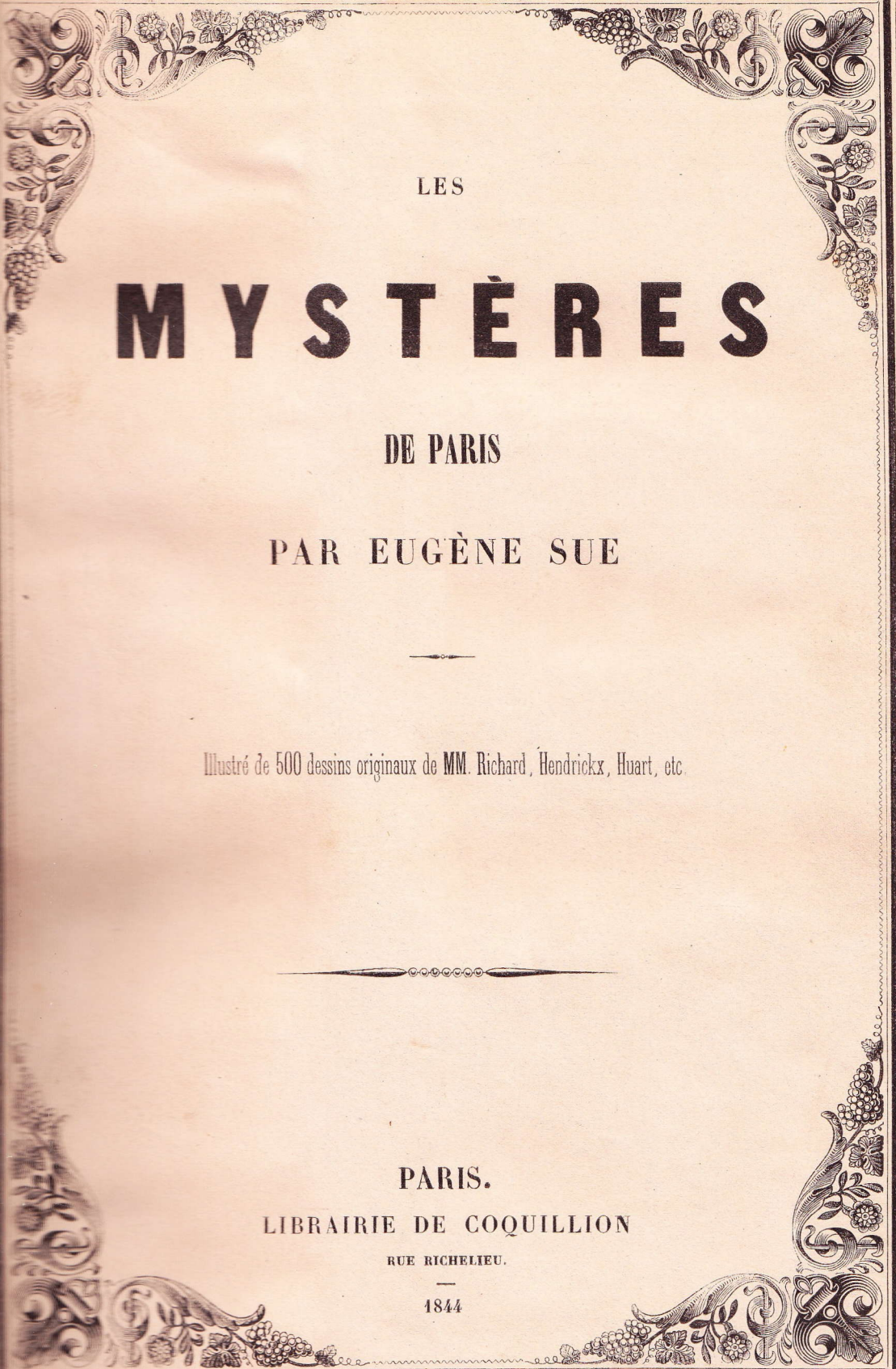
Mais lorsqu'à ces douleurs se joint, pour une malheureuse mère, la misère de ses enfants, n'est-il pas monstrueux que la pauvreté de cette femme la mette hors la loi et la livre sans défense, elle et sa famille, aux odieux traitements d'un mari fainéant et corrompu ?

Et cette monstruosité existe.

Et un repris de justice peut, dans cette circonstance comme dans d'autres, nier avec droit et logique l'impartialité des institutions au nom desquelles il est condamné.

Est-il besoin de dire ce qu'il y a de dangereux, pour la société, à justifier de pareilles attaques ?

Quelle sera l'influence, l'autorité morale de ces lois, dont l'application est absolument subordonnée à une question d'argent.



LES

MYSTÈRES

DE PARIS

PAR EUGÈNE SUE

Illustré de 500 dessins originaux de MM. Richard, Hendrickx, Huart, etc.

PARIS.
LIBRAIRIE DE COQUILLION

RUE RICHELIEU.

—
1844

TABLE DES MATIÈRES.

CHAPITRES.	PAGES.	CHAPITRES.	PAGES.
Première partie.		XXXVIII. Le rêve.	194
I. Le tapis franc.	4	XXXIX. La lettre.	199
II. L'ogresse.	5	XL. Reconnaissance.	201
III. Histoire de la Goualeuse.	10	XLI. La laitière.	205
IV. Histoire du Chourineur.	16	XLII. Consolations.	211
V. L'arrestation.	21	XLIII. Réflexions.	212
VI. Thomas Seyton et la comtesse Sarah.	25	XLIV. Rencontre.	214
VII. La bourse ou la vie.	28	Quatrième partie.	
VIII. Promenade.	30	XLV. Clémence d'Harville.	216
IX. La surprise.	34	XLVII. Les aveux.	220
X. Les souhaits.	38	XLVIII. Suite du récit.	225
XI. Murph et Rodolphe.	45	XLIX. Suite du récit.	250
XII. Le rendez-vous.	52	L. La charité.	255
XIII. Préparatifs.	57	LI. Misère.	241
XIV. Le Cœur saignant.	60	LII. La dette.	247
XV. Le caveau.	65	LIII. Le jugement.	253
XVI. Le garde-malade.	65	LIV. Louise.	256
XVII. La punition.	70	LV. Rigolette.	265
XVIII. L'île Adam.	76	LVI. Rigolette.	267
XIX. Récompense.	78	LVII. Voisin et voisine.	271
XX. Le départ.	81	LVIII. Le budget de Rigolette.	277
Deuxième partie.		LIX. Le temple.	284
XXI. Recherches.	83	XX. Découverte.	290
XXII. Histoire de David et de Cécily.	91	Cinquième partie.	
XXIII. Une maison de la rue du Temple.	96	LXI. Apparition.	295
XXIV. Les quatre étages.	109	LXII. L'arrestation.	298
XXV. Tom et Sarah.	115	LXIII. Confession.	305
XXVI. Le bal.	124	LXIV. Le crime.	310
XXVII. Le rendez-vous.	129	LXV. L'entretien.	315
XXVIII. Tu viens bien tard, mon ange!	135	LXVI. La folie.	319
XXIX. Le rendez-vous.	142	LXVII. Jacques Ferrand.	325
XXIX. Un ange.	148	LXVIII. L'étude.	330
Troisième partie.		LXIX. M. de Saint-Rémy.	355
XXX. Idylle.	155	LXX. Le Testament.	340
XXXI. Inquiétudes.	157	LXXI. La comtesse Mac-Grégor.	345
XXXII. L'embuscade.	161	LXXIII. M. Charles Robert.	347
XXXIII. Le presbytère.	168	LXXIV. Madame de Lucenay.	350
XXXIV. La rencontre.	175	LXXV. Dénonciation.	354
XXXV. La veillée.	176	LXXVI. Conseils.	359
XXXVI. L'hospitalité.	179	LXXVII. Le piège.	364
XXXVII. Une ferme-modèle.	185	LXXVIII. Réflexions.	367
XXXVII. La nuit.	188	LXXIX. Projets d'avenir.	369
		LXXX. Déjeuner de garçons.	375

CHAPITRES.	PAGES.
LXXXI. Saint-Lazare	384
LXXXII. Mont-Saint-Jean	391
LXXXIII. La Louve et la Goualeuse.	397

Sixième partie.

LXXXV. Châteaux en Espagne.	405
LXXXVI. La protectrice	412
LXXXVII. Une intimité forcée.	418
LXXXVIII. Cécily	425
LXXXIX. Le premier chagrin de Rigolette	430
XC. Amitié	456
XCI. Le testament.	441
XCII. L'île du Ravageur	447
XCIII. Le pirate d'eau douce.	454
XCIV. La mère et le fils.	462
XCV. François et Amandine.	470
XCVI. Un garni.	478
XCVII. Les victimes d'un abus de confiance.	484
XCVIII. La rue de Chaillot	495
XCIX. Le comte de Saint-Rémy.	499
C. L'entretien.	505
CI. L'entrevue.	515
CII. Les adieux.	525
CIII. Souvenirs	528
CIV. Le bateau	535
CV. Bonheur de se revoir.	540
CVI. La Louve et Martial.	546
CVII. Le docteur Griffon.	549
CVIII. Le portrait.	552
CIX. L'agent de sûreté.	556
CX. La Chouette	558
CXI. Le caveau	561
CXII. Présentation	566
CXIII. Voisin et voisine	572
CXIV. Murph et Polidori.	574
CXV. Punition	580

Septième partie.

CXVI. L'étude.	587
CXVII. Luxurieux point ne sera	593
CXVIII. Le guichet.	599
CXIX. La Force	607
CXXI. Pique-Vinaigre.	614

CHAPITRES.	PAGES.
CXXII. Comparaison.	620
CXXIII. Maître Boulard.	626
CXXIV. François Germain	635
CXXV. Rigolette.	637
CXXVI. La fosse-aux-lions	641
CXXVII. Complot	647
CXXVIII. Le conteur.	654
CXXIX. Gringalet et Coupe-en-Deux.	660
CXXX. Le triomphe de Gringalet et de Gargousse.	667
CXXXI. Un ami inconnu.	674
CXXXII. Délivrance	678
CXXXIII. Punition.	685
LXXXIV. La banque des pauvres.	689
CXXXV. Les complices.	693

Huitième partie.

CXXXVI. Rodolphe et Sarah	701
CXXXVII. Vengeance	707
CXXXVIII. Furens amoris	711
CXXXIX. Les visions.	715
CXL. L'hospice.	719
CXLI. La visite.	725
CXLII. Mademoiselle de Fermont.	730
CXLIII. Fleur-de-Marie.	734
CXLIV. Espérance	738
CXLV. Le père et la fille.	744
CXLVI. Dévouement	748
CXLVII. Le mariage.	750
CXLVIII. Bicêtre.	755
CLIX. Le Maître-d'École.	763
CL. Morel le lapidaire.	769
CLI. La toilette.	774
CLII. Martial et le Chourineur	779
CLIII. Le doigt de Dieu.	784

Neuvième partie. — Épilogue.

CLIV. Le prince Henri d'Herkausen-Oldenzaal au comte Maximilien Kaminetz.	795
CLV. La princesse Amélie.	805
CLVI. Les souvenirs.	812
CLVII. Aveux	816
CLVIII. La profession	820
CLIX. Appendice	851